DRAME DE LA JALOUSIE A PARIS

Un Russe tua sa femme et se fit justice

Paris, 20. — Rue de Javel, habitaient depuis cinq ans, dans un modeste logement, le Russe Michel Poljenko, emballeur, né en 1893 à Ekjterinoslav, et sa femme, née Lydie Krylaff, 45 ans.

Souvent, cette dernière s'absentait plusieurs jours, et, à chacun de ses retours au foyer, son mari lui adressait de vifs reproches. Afin d'éviter de telles scènes, la fugitive s'arrangeait pour passer chez elle quand elle supposait que son mari en était absent.

Hier matin, Mme Poljenko eut la surprise de trouver son mari. Celui-ci ne l'accueillit pas par des reproches, mais après avoir fermé le verrou du logement, il alla chercher son revolver et en tira plusieurs coups sur sa compagne, puis retourna son arme contre lui.

Avant entendu des bruits, les voisins se doutèrent qu'il y avait eu un crime chez les Russes et avisèrent M. Kematchenko, chauffeur de taxi, qui vivait chez eux. Mais il ne put pénétrer, la porte étant obstruée. Le commissaire de police du quartier de Javel, prévenu, se rendit sur les lieux et fit ouvrir le logement. Dans la cuisine, il découvrit le corps de la femme et, à côté, celui du meurtrier encore en vie. Transporté à l'Hôpital Boucicaut, celui-ci y succomba.

Le mari, après avoir tué sa femme, s'était fait justice.

La Méthode d'un médecin de Paris offerte gratuitement aux Lecteurs atteints de Hernie

Le Docteur Livet-Garigue, de la Faculté de Médecine de Paris, ayant réussi à combattre cette infirmité sans obliger le hernieux à se faire opérer ou à supporter la gène habituelle des bandages pour que tous les lecteurs atteints de hernie puissent bénéficier de ces avantages, l'exposé de cette importante découverte sera expédié gratuitement et franco par la poste, discrètement empaqueté aux personnes qui enverront cette semaine leur nom et leur adresse à l'Institut Orthopédique de Paris (Service 83), rue Eugène-Carrière, 7 bis, à Paris. Il n'y a rien à payer. Dans votre intérêt ne laissez donc pas échapper cette offre, car il s'agit de votre santé et de votre bien-être. 9528

LE FOU ASSASSIN A RETROUVÉ SA LUCIDITÉ

La Roche-sur-Yon, 20. — Les obsèques des cinq victimes de la tuerie de Saint Martin de Fraigneau, la femme et les quatre enfants du cultivateur Onésime Muraillon, devenu subitement fou, ont eu lieu à 9 h. 30 en l'église de Saint-Martin-de-Fraigneau.

Muraillon a été reconduit à l'Asile où il a repris sa lucidité.

« Comment ai-je fait cela ? Ce n'est pas possible », a-t-il dit et il s'est mis à sangloter.

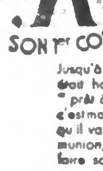

SON 1er COMPLET SUR MESURES

Jusqu'à présent, ce grand garçon était habillé par le rayon de "prêt à porter". Mais comme c'est maintenant un jeune homme, qu'il va faire sa Première Communion, sa maman lui a fait faire son complet sur mesures et... voyez comme il est beau.

Faits d'avance, depuis : 225 fr.

Sur mesures : depuis : 265 fr.

ROYAL TAILOR 65 & 67 RUE NATIONALE LILLE. Tél. 316

LES ALLOCATIONS FAMILIALES DANS LE BATIMENT

LES ORGANISATINOS PATRONALES ET OUVRIERES SONT D'ACCORD POUR DECLARER QU'ELLES S'APPLIQUENT OBLIGATOIREMENT ET INDISTINCTEMENT A TOUS LES OUVRIERS ET EMPLOYES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Il est précisé que le relèvement très sensible des allocations familiales, applicable dans le Bâtiment et les Travaux publics, résulte d'accords délibérés entre la Fédération Régionale des Entrepreneurs et la 1re Région Fédérale des Syndicats des Travailleurs du Bâtiment et des Travaux Publics.

Par suite, quels que soient les Etablissements ou les Caisses de Compensation dont les ouvriers et employés relèvent, situés ou fonctionnant dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, tout le personnel des Entreprise de Bâtiment et de Travaux Publics de cette région a droit aux nouvelles prestations mensuelles en vigueur, dana cette Industrie depuis le 1er janvier 1937, et fixées comme suit :

	Nord	P.-de-C.
1 enfant	25 fr.	20 fr.
2 »	100 fr.	80 fr.
3 »	200 fr.	160 fr.
4 »	350 fr.	280 fr.
Chacun des suiv...	150 fr.	120 fr.

LA CATASTROPHE DE NEW-LONDON

455 CADAVRES ONT ÉTÉ RETIRÉS DES DÉCOMBRES

C'est à ce total que s'établit le bilan de l'hécatombe

New-London (Texas), 20. — On fait tous les préparatifs pour les funérailles collectives des victimes de la catastrophe, pour les victimes non identifiées. Pour les autres, les familles préfèrent s'en charger.

Il restera au moins 200 cadavres non identifiés.

Le chef des escouades de secours, le détective Lary Knight, a déclaré qu'il a pris part en France à l'offensive d'Argonne en 1918, mais que la catastrophe de New-London est beaucoup plus pénible.

A 5 heures, ce matin, les 455 cadavres des victimes de la catastrophe avaient été tirés des décombres.

VOICI VENIR LE PRINTEMPS !

C'est le moment propice où une cure de POUDRE FERNAND est nécessaire pour débarrasser le corps des vers, des biles et des glaires. Avant tout autre dépuratif, n'oubliez pas de faire une cure de POUDRE FERNAND et exigez-la chez votre pharmacien. 346

UNE PERQUISITION DANS LE STUDIO DE Mlle DE FONTANGES

Paris, 20. — Après l'attentat de M. de Chambrun, on avait mis les scellés, rue Alasseur, sur le luxueux studio de la meurtrière. Une nouvelle perquisition s'est déroulée cet après-midi chez elle en sa présence. MM. Girard, juge d'instruction et Picq, procureur de la République, l'ont dirigée.

Mme de Fontanges était calme et souriante dans ses fourrures. Elle avait autour du cou une écharpe aux couleurs italiennes. Son avocat, Me Floriot, l'assistait et l'a reconduite à la Petite-Roquette.

Les magistrats ont emporté trois colis scellés après la perquisition. L'un d'eux contenait notamment un carnet à couverture de moleskine noire, dans lequel la meurtrière consignait son journal intime quotidien. Elle a noté là ses impressions d'Italie.

Parmi les documents saisis se trouve une grande photographie dédicacée de M. Mussolini. On a aussi mis sous scellés deux revolvers.

Me René Floriot a l'intention de demander la mise en liberté provisoire de sa cliente.

LOTERIE NATIONALE

Dixièmes du Crédit du Nord

Tirage Mardi.

LE COMITÉ D'ACTION MAROCAINE A ÉTÉ DISSOUS

Rabat, 20. — Le gouvernement du protectorat, d'accord avec Sa Majesté le Sultan, vient de dissoudre le « Comité d'action marocaine ». La transformation de ce Comité en une association d'un caractère nouveau, s'étendant à tout le Maroc et dont les adhérents inscrits dans les sections locales recevaient une carte d'immatriculation et acquittaient une cotisation, était en violation flagrante avec le Dahir du 24 mai 1914.

Les membres du « Comité d'action marocaine » formaient de plus une « conjuration au sens propre du mot, puisqu'ils étaient liés les uns aux autres par un serment incompatible avec les règles traditionnelles de l'Islam et avec l'autorité du Sultan que le traité de protectorat du gouvernement de la République s'engageait à sauvegarder. Il n'est pas douteux que l'extension dans toute la zone française de ces procédés de propagande exercés sur des populations encore insuffisamment évoluées constituait pour la sécurité publique un danger.

A la suite de la décision qui vient d'être prise, le gouvernement espère qu'il ne sera pas obligé d'appliquer aux dirigeants et aux membres de l'Association dissoute les dispositions du Dahir du 29 juin 1935 relatif à la répresssion des manifestations contraires à l'ordre et aux atteintes au respect dû à l'autorité et souligne que ce n'est que dans l'ordre et dans le cadre des lois, que pourront s'établir, en faveur des populations marocaines, des réformes progressives que le gouvernement, d'accord avec le Sultan est résolu à réaliser.

Chapeaux Abbaye Hommes, Dames 3 r. Esquermoise Lille 1.156

SECTION FÉDÉRALE DES OUVRIERS AGRICOLES DU NORD

RASSEMBLEMENT DU 21 MARS A LILLE

On nous communique :

« Le secrétariat rappelle que c'est ce matin qu'aura lieu à Lille, 45, rue Léon-Gambetta, le rassemblement des ouvriers agricoles du Nord ; depuis Dunkerque jusqu'à Valenciennes, tous seront présents ce matin.

» Nous avons l'assurance de la présence de notre camarade Parsal, secrétaire général de la Fédération de l'Agriculture et de notre camarades Georges Dumoulin, secrétaire général de l'U.D. du Nord. »

LES EVENEMENTS D'ESPAGNE

L'ARMÉE RÉPUBLICAINE POURSUIT SON AVANCE SUR LE FRONT DE GUADALAJARA

Elle a pris un important butin aux insurgés

Madrid, 20. — La Junte de défense communique à midi que les républicains poursuivent leur progression dans la région de Guadalajara. La déroute des troupes italiennes est totale. On a fait prisonniers beaucoup d'Italiens du bataillon « Chemises noires ». Le drapeau du bataillon figure parmi les trophées. L'artillerie et l'aviation des républicains ont bombardé efficacement les concentrations ennemis sur le front du Jarama.

Une avance de 36 kilomètres

Madrid, 20. — L'armée républicaine, poursuivant son avance dans le nord de la province de Guadalajara, est parvenue ce matin au kilomètre 108 de la route d'Aragon, c'est-à-dire au point même où s'est déclenchée l'offensive insurgée le 8 mars.

L'avance a fait réaliser, depuis la contre-offensive commencée le 13 mars, 36 kilomètres.

Les villages qui bordent la route : Gajanejos, Valfermoso de Las Monjas, Ladanca, Argesilla, Almadrones et tous les hameaux environnants ont été successivement conquis.

Aux dernières heures de la matinée, l'armée gouvernementale progresse en direction de Siguenza, d'où elle est séparée seulement par une dizaine de kilomètres.

Prise de Navalpotro

Madrid, 20. — Les républicains, après Masegoso, sont entrés à Navalpotro, dans la nuit. Sur le Tajuna, ils se heurtèrent à une ligne de défense des rebelles. Ils percèrent ce nouveau front et s'établirent sur les deux rives du Tajuna.

Avant de reprendre la progression, les communications furent rétablies avec Cifuentes et Brihuega. Presque sans résistance, les républicains arrivèrent à Abanades, limite de la province de Saragosse. Les républicains se sont établis devant Albanades. Les soldats de Franco evacuèrent Navalpotro après 3 heures de combat.

Important butin

Madrid, 20. — « Depuis trois jours, nous avons pris à l'ennemi 24 canons près de 200 mitrailleuses, 70 camions, plus d'un million de munitions ainsi que 400 prisonniers », a déclaré le commandant Arlos, un des chefs des milices de la République, au cours d'une manifestation qui a eu lieu hier.

Le communiqué basque

Bilbao, 20. — Radio-Bilbao a diffusé à une heure, le communiqué officiel suivant du Comité de défense basque :

Front de Guipuzcoa : Grande activité de notre artillerie dans le secteur de Elbar Nous avons bombardé les positions ennemies de Acondia et de Clavelin, dans le but de rendre impossible les Caracate, nous avons bombardé des concentrations ennemies, leur causant de grosses pertes.

Front de Burgos : Une concentration ennemie, dans le secteur de Unza Renoeree, de nos positions avancées de Orduna, a été bombardée avec efficacité par notre artillerie. L'ennemi s'est retiré en désordre en direction d'Izarra.

Les insurgés consolident leurs positions

Siguenza, 20. — La neige et la pluie n'ont cessé de tomber pendant toute la journée d'hier, sur le front de Guadalajara, où les soldats sont dans la boue jusqu'à mi-jambes. Les républicains ont tenté plusieurs coups de main pour sonder les lignes nationalistes, car la tranquillité des troupes du général Franco semble beaucoup les inquiéter. Le fait important est que les républicains ont abandonné les opérations de grande envergure, tendant à la rupture du front nationaliste.

D'après les renseignements apportés par l'aviation, il semblerait que tous les effectifs du général Miaja sont sur les lignes et qu'aucune réserve ne se trouve à proximité du front.

Hier, le duel d'artillerie a continué avec la même intensité. On a remarqué l'entrée en action de nouvelles pièces républicaines à longue portée.

Les nationalistes ont travaillé sans arrêt à la consolidation de leurs points d'appui, à la réfection des routes, à la protection des œuvres d'art, à l'approvisionnement des dépôts. Il ne serait pas impossible, si le temps le permet, que la visite du général Franco, dimanche dernier, sur le front, ait bientôt une signification.

Un combat devant Arganda

Navalcarnero, 20. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas :

Les nationalistes ont déclenché, ce matin samedi, une attaque par surprise sur les positions gouvernementales devant Arganda. Après un violent combat corps à corps avec les miliciens, les nationalistes ont chassé les gouvernementaux de leurs positions et ont pu prendre pied et se maintenir sur l'importante voie de communication aboutissant à la route de Valence.

A la fin de la matinée, le combat se poursuivait et les troupes du général Franco consolidaient le terrain conquis en creusant des éléments de tranchées pour éviter un tir d'enfilade des mitrailleuses gouvernementales et des batteries, au croisement du chemin de fer départemental de Tajuna et de la route allant de Valence au nord-ouest d'Arganda.

On a remarqué qu'une grande activité régnait dans le secteur du Jarama. Les prisonniers faits ce matin ont confirmé que le général Miaja a établi son poste de commandement à Chinchon où de nombreuses troupes seraient concentrées.

Dans la Cité Universitaire

Navalcarnero, 20. — On apprend, aujourd'hui, qu'au cours de la contre-attaque nationaliste d'avant-hier sur la Cité universitaire qui succéda à une puissante attaque des républicains, les troupes du général Franco ont pu progresser par infiltration en direction de l'Est, à travers les rues et ont réussi à occuper les positions situées à proximité de la Calle bravo Mutillo. Parmi les attaquants nationalistes, on pouvait noter la présence de phalangistes du Maroc.

Cette avance élargit sensiblement l'enclave nationaliste dans la capitale.

Radio-Séville diffuse

Rabat, 20. — Radio-Séville, dans son émission de ce matin, annonce que des colonnes d'anarchistes catalans ont subi hier un nouvel échec sur le front d'Huesca.

En Jarama et Guadalajara, les marxistes ont lancé hier une forte attaque qui a été contenue partout par les nationalistes.

Un second « Alcazar »

Burgos, 20. — Radio-Burgos communique que les avions nationalistes ont survolé le sanctuaire de Santa Maria de la Cbeza, dans la province de Cordoue, pour remettre aux forces qui y résistent encore de grandes quantités de vivres et de munitions.

LE SÉJOUR A PARIS DE M. SANDLER

Le Ministre des Affaires Etrangères de Suède a été reçu par le Président de la République

Paris, 20. — M. Yvon Delbos a reçu ce matin M. Sandler, ministre des Affaires étrangères de Suède, et M. Avenol, secrétaire général de la Société des Nations.

Le déjeûner à la Présidence du Conseil

Paris, 20. — Le Président du Conseil et Mme Léon Blum ont offert, ce matin, à l'Hôtel Matignon, un déjeuner en l'honneur de M. Sandler, ministre des Affaires étrangères de Suède.

A l'Elysée

Paris, 20. — Le Président de la République a reçu, ce matin, en audience particulière, M. Sandler, ministre des Affaires étrangères de Suède, accompagné du Ministre de Suède à Paris

Si vous désirez une Prothèse impeccable

Acier inoxydable

— OR —

Céramique

Heosilis

Vulcanite

Adressez-vous à la

SOCIETE DENTAIRE

Outillage perfectionné — 13, rue de Béthune

Méthodes modernes — LILLE

Exactitude et précision — Tél. 66.36

Prix Modérés

Réparations dans les 24 heures

EXTRACTIONS

Renseignements gratuits

LE CONGÉ DE PAQUES DANS LES SERVICES PUBLICS

A l'occasion des fêtes de Pâques, les Administrations et Services publics auront congé l'après-midi du samedi 27 mars et le mardi 30 mars.

Une permanence sera assurée dans tous les services le samedi après-midi et le mardi.

La Chasse aux Punaises

Il faut la commencer dès le retour des beaux jours. Un seul badigeonnage au *Rozol* suffit pour détruire toutes ces sales bêtes et leurs œufs. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. 9216

BIJOUTERIE AU CARILLON

110, rue Gambetta, LILLE - Tél. : 59-98

BAGUES FIANÇAILLES — 1re COMMUNION — CADEAUX POUR FETES 108

LA GRÈVE DE L'AUTOMOBILE AUX ÉTATS-UNIS

Les 6000 ouvriers qui occupent les usines Chrysler refusent de les évacuer

Détroit, 20. — Les représentants des 6.000 grévistes occupant les usines Chrysler ont informé le gouverneur Morphy, qui s'efforce actuellement, avec un représentant du département du travail, de résoudre le conflit, qu'ils n'évacueraient pas les ateliers avant la conclusion d'un accord satisfaisant.

Ils ont ajouté que toute tentative en vue de faire expulser les grévistes par la troupe causerait une effusion de sang et des violences.

Les grévistes demandent l'application du contrat collectif.

L'AVIATEUR ANDRÉ JAPY EST ENTIÈREMENT GUÉRI

Tokio, 20. — De l'Agence « Domei » : On annonce que l'aviateur André Japy est complètement guéri de ses blessures et qu'il se rendra le 23 mars, à Tokio.

CONCOURS D'ARCHITECTURE

La Société Régionale des Architectes du Nord de la France ouvre un concours entre les élèves architectes âgés de moins de trente ans, habitant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme et faisant partie d'une des écoles ou du cabinet d'un architecte de ces trois départements (Seuls, les élèves de nationalité française sont admis à concourir).

Le concours se fera en loges le dimanche 4 avril, de 9 h. du matin à 19 h., dans une salle qui sera indiquée par les Architectes délégués de la société.

Les concurrents devront se munir d'une planche demi grand aigle et des accessoires nécessaires pour faire une esquisse d'architecture. Il leur est interdit de consulter des documents. Tout projet dessiné à l'encre sera éliminé d'office.

Les concurrents résidant hors de la ville désignée par le concours et qui auront remis leur projet complet et terminé, seront remboursés à l'issue du concours, de leurs frais de chemin de fer en 3e classe, de leur résidence au lieu du concours.

Les récompenses attribuées sont les suivantes : 1. Des primes en argent ; 2 La proposition pour la médaille de la Société Centrale au meilleur projet sans distinction d'école ; 3. Plaquettes argentés ; 4. Plaquettes de bronze ; 5. Ouvrages d'architecture.

Le Jury aura à sa disposition une somme de cinq centa francs à distribuer comme il le jugera.

Dans le cas d'insuffisance du concours, il pourra n'en distribuer qu'une partie. Dans le cas de nombreux projets méritant récompenses, le nombre et les sommes pourront être augmentés. Le jury reste entièrement libre de proposer les médailles ou de ne pas les donner, si le résultats du concours lui paraissent ne pas mériter ces médailles.

Il y aura deux programmes : 1. Un pour les élèves reçus à l'Ecole Régionale ; 2. Un autre pour les aspirants à cette école et les élèves des cours des écoles d'architecture, ainsi que les employés et élèves de leurs patrons.

Les adhésions devront être envoyées par écrit le 1er avril à midi au plus tard :

1. Pour les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, chez M. E. Willoqueaux, architecte D. P. L. G., 203, boulevard de la Liberté, à **Lille**. Le concours se fera à Lille à l'Ecole des Beaux Arts, place du Concert).
2. Pour Arras et sa région à M. Paul Decaux, architecte D. P. L. G., architecte en chef du département, 21, rue d'Amiens, à **Arras** (Le concours se fera à Arras).
3. Pour Boulogne, Calais et leur région, chez M. Louis Dubourt, architecte, 63, rue Nationale, à **Boulogne-sur-Mer** (Le concours se fera à Boulogne).
4. Pour Dunkerque et son arrondissement, chez M. Georges Poulain, architecte agréé, 20, rue du Château, à **Dunkerque** (Le concours se fera à Dunkerque).
5. Pour Amiens et son arrondissement, chez M. G. Bouffet, architecte, 58, rue Graisset, à **Amiens** (Le concours se fera à Amiens).
6. Pour Cambrai et son arrondissement chez M. Detrez, architecte, 20, rue Jean Macé, à **Cambrai** (Le concours se fera à Cambrai).

13e FOIRE COMMERCIALE

Un Marocain meurtrier condamné à dix ans de réclusion aux Assises de la Seine

Par jalousie, il avait tué le propriétaire d'un café maure

Paris, 20. — La Cour d'assises de la Seine a jugé cet après-midi un Marocain, Mohamed Cheradi, écrivain public, né en 1908 à Marrakech, demeurant rue Jean-de-Beauvais à Paris et poursuivi pour assassinat. L'accusation présente ainsi les faits le 12 juin 1936 un peu après minuit, devant un immeuble de la place Maubert on relevait Cheradi qui portait des traces de coups à la tête et à la joue.

« J'ai eu, dit-il, une altercation avec le propriétaire d'un café à propos de ma femme, Blanche Sadoum, qui est danseuse tunisienne. »

Cheradi fut envoyé à l'hôpital Cochin où il désigna, comme étant son agresseur, un homme étendu sur un brancard. C'était justement Bekhechi, le tenancier du Café Maure, qui est originaire de Tlemcen.

« C'est Bekhechi qui a tiré sur moi, déclara-t-il, je l'ai désarmé et frappé au visage et à la tête. Il est de Tlemcen et moi de Marrakech, c'est la ocnséquence d'une haine de race. »

Bekhechi est mort le 14 juin dernier, des suites d'une hémorragie abdominale. De l'enquête et des témoins, il semble résulter que le crime est l'épilogue de la passion malheureuse du Marocain musulman, Cheradi, pour la Tunisienne israélite, Blanche Sadoum.

Cheradi la rencontra en 1923 dans un café oriental du quartier latin, puis il partit ensuite pour Nice et appela dans cette ville sa nouvelle amie. De là, ils allèrent à Marrakech, puis de nouveau à Paris.

A l'audience Cheradi affirme : « Je suis entré dans l'établissement de Bekechi pour voir ma femme. Je suis passé dans plusieurs pièces. Tout d'un coup, Bekhechi a sauté sur moi et m'a frappé. J'ai riposté parce que je me suis défendu ».

La Cour a condamné Mohamed Cheradi à dix ans de réclusion, à cinq ans d'interdiction et à 25.000 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile, la famille de la victime.

Les Vers invisibles

Vous pouvez croire que votre enfant n'a pas de Vers, parce qu'il existe des Vers qu'on ne peut voir qu'avec un microscope. Le succès du « Vermifuge Lune » est dû à ce fait qu'il tue tous les Vers, mêmes les microscopiques. Les Vers sont dangereux car ils empêchent l'enfant de se développer normalement. Dans tous les cas de nervosité, manque d'appétit, constipation, cauchemars, salivation exagérée la nuit, pensez aux Vers et administrez une cure de « Vermifuge Lune ». C'est le plus puissant des Vermifuges connus et le plus doux des laxatifs pour les enfants. La cure complète coûte 6 francs chez votre pharmacien. 9001

BIJOUX CACAN — *COMMUNIONS*

79, RUE DE BETHUNE, 79 LILLE

COLLIERS — MÉDAILLES

CHAPELETS — MONTRES

LE MAGASIN EST OUVERT LE DIMANCHE MATIN

MÉDAILLE D'HONNEUR DES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Par arrêté en date du 16 Mars 1937, la médaille d'honneur des Syndicats Professionnels a été attribuée aux personnes ci-après désignées :

MÉDAILLE D'OR

M. Dorchies Jean, secrétaire général, vice-président de la chambre syndicale des maraîchers de Lille et environs depuis 1918, trésorier puis secrétaire de la Fédération des syndicats horticoles du Nord de la France, soit 23 ans de services syndicaux.

M. Porreye Achille, trésorier du syndicat des presseurs et presseuses en confection de Lille et environs depuis 1912, soit 25 ans de services syndicaux.

MÉDAILLE D'ARGENT

Mlle Dubuisson Julie, président fondatrice au syndicat des sages-femmes de Lille et du département du Nord depuis 1921, présidente fondatrice de la confédération nationale des syndicats des sages-femmes de 1928 à 1933, soit 15 ans de services syndicaux.

M. Riez Paul, vice-président du syndicat des libraires de la région du Nord depuis 1914, soit 22 ans de services syndicaux.

MÉDAILLE DE BRONZE

M. Contaut Paul, secrétaire-trésorier de la chambre syndicale des producteurs de calcaires durs de l'arrondissement d'Avesnes depuis le 26 février 1927, soit 10 ans de services syndicaux.

M. Decobecq Alfred, secrétaire-adjoint du syndicat des marchands bouchers détaillants de Lille et environs de 1925 à 1933, secrétaire général de 1933 à 1935, soit 11 ans de services syndicaux.

INSPECTION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 Mars 1937, sont nommés sous-inspecteurs stagiaires de l'Assistance Publique, les candidats dont les noms suivent admis au cours du 1er Décembre 1936 :

Mlle Thévenin, affectée au département du Nord (poste créé) ; Mlle Boizard, affectée au département du Pas-de-Calais (poste créé).

Les indemnités compensatrices aux cessionnaires d'or et de devises étrangères

Paris, 20. — Le Ministère des Finances communique :

« La loi du 10 mars 1937 prévoit qu'une indemnité compensatrice sera versée aux personnes qui ont cédé à la Banque de France, depuis le 1er octobre 1936, l'or et les devises étrangères qu'elles possédaient et qui ont reçu, en contre-partie de leur cession, des avantages inférieurs à la somme que produirait la vente de leurs valeurs aux nouvelles conditions de reprise.

» Le montant de l'indemnité compensatrice sera égale à la différence entre les deux éléments ci-après :

» 1° Les nouvelles conditions de reprise seront établies en fonction de la moyenne du prix de l'or fin (prix moyen de l'or pendant les journées des 8, 9 et 10 mars 1937). Les cours de base pour les devises sont fixés à 106.96 pour une livre sterling, 21,901 pour un dollar des Etats-Unis, 4.9939 pour un franc suisse, 0.7386 pour franc belge, 11,9829 pour un florin hollandais.

» 2° Les avantages reçus antérieurement par les cédants d'or ou de devises comprendront : A. Le prix de l'or aux la base de 16.959 fr. 084 par kilogramme d'or fin (parité de 1928) ; B. Le prix pour lequel les devises ont été achetées (70,56 % des cours cotés le jour de la session ; C. Eventuellement 22 fr. 40 % du montant des certificats négociables qui ont été délivrés que ces certificats aient été ou non employés à des souscriptions au précédent emprunt (Obligations du Trésor à 3 ans de la catégorie A). Ce chiffre de 22 fr. 40 représente la moyenne des cours cotés à la Bourse de Paris pour les certificats négociables du 28-12-36 au 28-1-37.

» Les indemnités compensatrices seront payées par les Agences de la Banque de France, au vu des attestations de cession d'or qu'elles ont précédemment délivrées. »

PERQUISITIONS CHEZ LES COLLABORATEURS DE LA « COMMUNE »

Paris, 20. — A la suite de l'information ouverte hier, contre X... par M. Barrue, juge d'instruction, pour provocation de militaires à la désobéissance, et complicité, de nouvelles perquisitions ont été effectuées ce matin par MM. Lefebvre, commissaire divisionnaire ; Roche, chef de la brigade spéciale ; Badin, commissaire principal, et Lafont, commissaire aux délégations judiciaires, chez des collaborateurs du journal « La Commune », dont le siège est à Paris, 66, Faubourg Saint-Martin.

Les résultats de ces perquisitions ne sont pas encore connus.

ARRESTATION A LYON D'UN ESCROC ALLEMAND

Lyon, 20. — La Sûreté lyonnaise a arrêté et écroué un sujet allemand nommé Kustenties Assheuer, 38 ans, qui avait escroqué deux droguistes de Lyon. L'escroc, qui s'apprêtait à partir en Italie, était recherché par le Parquet de Bordeaux.

L'APPLICATION DE LA LOI DE 40 HEURES AUX SERVICES INDUSTRIALISÉS EXPLOITÉS PAR LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

M. le Ministre du Travail appelle l'attention des collectivités publiques exploitant des Services industrialisés, sur un avis publié au « Journal Officiel » du 10 mars 1937, relatif à la consultation desdites collectivités en vue de l'application de la Loi du 21 juin 1936 auxdits services.

Les décrets qui seraient étendus aux Services industrialisés des collectivités publiques sont les suivants :

Décret du 27 septembre 1936, déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures aux industries de la métallurgie et du travail des métaux ;

Décret du 17 novembre 1936 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures aux industries du bâtiment, des travaux publics et de la fabrication des matériaux de construction ;

Décret du 17 novembre 1936 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures dans les industries textiles ;

Décret du 29 décembre 1936 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures dans les industries du Livre ;

Décret du 13 février 1937 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures dans les verreries en tous genres ;

Décret du 13 février 1937 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures dans les entreprises de blanchisserie et de teinture-dégraissage ;

Décret du 2 mars 1937 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures dans les industries chimiques et du caoutchouc ;

Décret du 2 mars 1937 déterminant les modalités d'application de la Loi sur la semaine de 40 heures dans les industries des cuirs et peaux.

Les collectivités publiques intéressées sont priées, conformément à la Loi de faire connaître leur avis sur les dispositions à introduire dans le projet de décret à intervenir, dans le délai d'un mois. Leurs communications devront être adressées au Ministre du Travail, Direction du Travail, 5e Bureau.

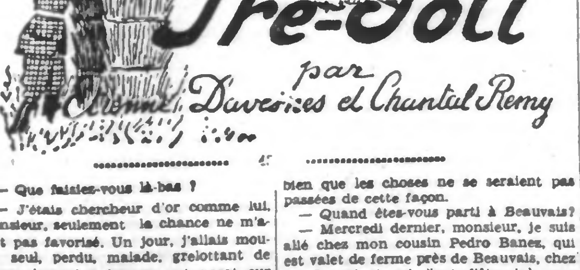

45

— Que faisiez-vous là-bas ?

— J'étais chercheur d'or comme lui, monsieur, seulement la chance ne m'avait pas favorisé. Un jour, j'allais mourir, seul, perdu, malade, grelottant de fièvre, lorsqu'un homme est passé sur mon chemin, est venu à moi, m'a traîné jusqu'à ma tente, m'a ranimé et m'a soigné pendant des jours et des jours durant lesquels je fus entre la vie et la mort : cet homme, c'était M. Edouard Sivrac. Dès lors je m'attachai à ses pas et je lui vouai un attachement sans bornes, vous pouvez le comprendre... Ah, si j'avais été ici, monsieur, je vous jure bien que les choses ne se seraient pas passées de cette façon.

— Quand êtes-vous parti à Beauvais?

— Mercredi dernier, monsieur, je suis allé chez mon cousin Pedro Banez, qui est valet de ferme près de Beauvais, chez les Jaquot et qui vient d'être très malade.

— Vous ne connaissiez pas d'ennemi aux Sivrac ?

— Pas un, monsieur.

— D'après vous, qui est le coupable? Avez-vous une idée ?

Le Brésilien hésite.

— Pensez-vous que l'assassin soit Robert Sivrac ? interroge nerveusement Nicole, qui n'y tient plus.

— Je n'en sais rien ; mais personnellement je soupçonne quelqu'un d'autre depuis ce matin.

Cette déclaration faite si posément, nous fait sursauter.

— Vous savez quelque chose. Il faut dire tout ce que vous savez ! Il s'agit de sauver un innocent ! s'exclame Nicole qui s'emballe tout à fait.

— Oui, murmure le Brésilien avec un sourire étrange ; tout parait accuser Robert ; mais à mon avis, vous avez raison de le croire innocent.

— Pourquoi dites-vous cela ? Mais parlez donc ! supplie Nicole.

Le Brésilien esquisse un geste vague et, toujours avec son léger sourire énigmatique :

— Je soupçonne quelqu'un, c'est vrai, mais je ne suis pas sûr, et puis je ne veux pas accuser quelqu'un sans certitude, c'est trop grave, je ne le peux pas !

— Enfin, dites ce que vous savez, s'impatiente le détective. Vous en avez trop dit pour ne pas aller jusqu'au bout. Ce que vous nous confierez restera entre nous, d'ailleurs jusqu'à plus ample information. Nous ne sommes pas la justice elle-même, vous pouvez parler en toute tranquillité. Nous n'abuserons pas de votre confiance

— Eh bien ! ce sera comme vous voudrez, monsieur, réplique Maximilien très simplement.

Nous nous taisons. On entendrait voler une mouche.

— Je sais des choses, reprend le Brésilien, des choses que je n'ai jamais répétées à personne ; mais je les ai ruminées hier soir dans ma tête. Et je pense maintenant que je ferais mieux de vous les dire, en effet. Pour moi ce n'est pas un homme qui a tué les Sivrac.

— Comment ? s'écria Raimbaud.

Le Brésilien baissa la voix :

— Non monsieur, ce n'est pas un homme, mais une femme.

— Et vous savez laquelle ? explose Max Raimbaud.

— Ecoutez, monsieur, je ne sais pas grand'chose, à vrai dire, mais je vais seulement vous raconter ce que je sais. C'est court, mais cela prend aujourd'hui une grande importance. Un jour, comme je me trouvais ici même, en train de cirer le parquet, la porte s'est ouverte brusquement : une femme est entrée, l'air furibond, et elle m'a jeté ces mots que je n'oublierai jamais et sur lesquels elle n'a pas voulu s'expliquer ensuite quand elle a été calmée : « Ah ! des hommes comme ça, c'est à leur fiche du poison dans leur soupe ! »

— Mais qui était cette femme ? De qui parlait-elle ? Des Sivras... Vous en êtes sûr ?

— Oui, monsieur, elle parlait des Sivrac, car elle m'a dit ça juste au moment où je lui demandais : « Vous avez monté les lettres de M. Edouard ? » Oui, monsieur le détective, c'est à ce moment qu'elle m'a répondu textuellement: « Ah ! des hommes comme ça, c'est à leur fiche du poison dans leur soupe ».

Un silence angoissé accueille la phrase accusatrice.

— Et... le nom de cette femme ? interroge Raimbaud, tandis que Nicole devient toute rouge d'émotion.

La réponse arrive, immédiate, inattendue, renversante :

— Simone !... La femme de chambre.

CHAPITRE XXIV

PAROLES INCONSIDÉRÉES

Le plafond se serait effondré sur notre tête que nous n'aurions pas été plus surpris que par la foudroyante révélation de Maximilien. Comment ! Simone, l'assassin ? Simone, cette petite femme de chambre si ingénue, si mignonne, cette brunette aux yeux angéliques qui, ce matin encore à l'église, cachait dans son livre de messe un joli minois ravagé par les larmes !

— C'est fantastique ! dit Raimbaud.

Et se tournant vers l'accusateur:

— Ecoutez, Maximilien, dit-il, gravement, comme vous l'avez dit vous-même tout à l'heure, ce que vous venez de déclarer prend en de telles circonstances une importance inouïe, je vous répète ce que je vous ai dit il y a un instant. Vos paroles resteront entre nous jusqu'à ce que la preuve sera faite. Mais je me vois dans l'obligation d'interroger à fond cette femme et de lui rappeler les propos, très compromettants, que vous prétendez avoir entendus. Alors, je vous demande si vous pouvez affirmer sur l'honneur qu'elle a bien dit cela.

— Je vous le jure, monsieur, répond le Brésilien, sans l'ombre d'une hésitation. Je ne dis que ce que je sais. Je ne l'accuse pas d'avoir tué, mais si ce n'est pas elle qui a tué, après une chose pareille ! Dans tous les cas, je vous affirme que vous avez en moi un allié sur qui vous pouvez compter.

— Je sais, réplique doucement Raimbaud. Mlle de Kergean m'a dit le plus grand bien de vous.

— Mlle de Kergean connaît, en effet le dévouement que je portais à M. Edouard Sivrac ; elle est très bonne d'avoir bien voulu s'en souvenir, murmura Maximilien en s'inclinant.

Max Raimbaud se lève brusquement.

— Laissez-nous, dit-il. Paul, voulez-vous avoir la bonté d'appeler la femme de chambre ? Nous allons pouvoir l'interroger dès maintenant.

Raimbaud donne congé au Brésilien et je reviens deux minutes après avec la jeune femme de chambre que je suis allé chercher à l'office. Elle me paraît bouleversée.

Pendant un instant, j'ai l'impression qu'elle va éclater en sanglots. D'une voix douce, Raimbaud la prie de s'asseoir.

— Mademoiselle, interroge-t-il, étiez-vous heureuse dans cette maison ?

Simone balbutie :

— Mais... très heureuse, monsieur. Le travail n'était pas trop dur pour moi et les gages étaient à peu près aussi forts qu'ailleurs.

— Enfin, insinue Raimbaud d'une voix douce, étiez-vous contente ? Voyons, depuis combien de temps êtes-vous ici ?

— Depuis un an, monsieur. Avant moi, il y avait ici deux femmes de chambre, deux jumelles, les sœurs Bernier, Louise et Luce.

— Où étiez-vous avant d'entrer au Pré-Joli ?

— Je servais à Sermont, tout près d'ici. C'était ma première place et j'y suis restée six ans. Personne n'a jamais rien pu dire sur mon compte.

— Pourquoi avez-vous quitté cette place ?

— Parce que, lorsque Mlle Alice, la fille de ma patronne, s'est mariée, Mme Soubain a pensé qu'une bonne à tout faire lui suffirait. A ce moment, les Sivras cherchaient une femme de chambre pour remplacer les jumelles. Alors je suis entrée ici tout de suite.

— Et, réellement, vous vous plaisiez au château ?

— Mais... mais... oui, monsieur, bien sûr.

— Vous n'aviez à vous plaindre de personne ?

— Oh ! non, monsieur.

— Vous en êtes bien certaine ?

— Oui, monsieur.

— Alors, demanda brusquement Raimbaud, regardant la fille dans le blanc des yeux, pourquoi, un jour, avez-vous dit : « Des hommes comme ça, c'est à leur fiche du poison dans leur soupe » ?

(A suivre).